



Association reconnue d'utilité publique

Créée en 2013, cette association est née de l'histoire personnelle de **Sébastien BOUEILH**, ancien rugbyman et victime d'un pédophile de ses 12 à 16 ans. Après 18 ans de silence et suite au procès de son agresseur, Sébastien a décidé de fonder Colosse aux pieds d'argile pour **prévenir et sensibiliser tous les acteurs du mouvement sportif aux violences sexuelles**.

Reconnue d'utilité publique en novembre 2020, l'association a pour missions la **sensibilisation** aux risques de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement, la **formation** des professionnels encadrant les enfants ainsi que **l'accompagnement** et l'aide aux victimes. **Elle œuvre tant pour la protection des enfants que des éducateurs.**

NOS ACTIONS

Sensibiliser et prévenir sur les risques de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement.

Nous intervenons au sein des :

- Clubs sportifs
- CREPS et Pôles espoirs
- Associations
- Écoles, collèges et lycées
- Collectivités territoriales

Le discours est adapté en fonction des tranches d'âge et un temps d'entretien individuel est prévu après chaque intervention afin d'accueillir la parole.